REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 17 février 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse de la chancellerie d'Etat et du département de la cohésion sociale

"La première fois, ça s'oublie pas", une campagne pour encourager les personnes ayant acquis le droit de vote à en faire usage

L'Etat de Genève lance aujourd'hui une campagne en marge des élections communales des 23 mars et 13 avril prochains. Intitulée "La première fois, ça s'oublie pas", elle s'adresse aux personnes ayant atteint la majorité et aux personnes étrangères qui viennent d'obtenir le droit de vote au niveau communal genevois. En tout, près de 3000 personnes sont invitées à faire usage de leurs nouveaux droits politiques.

Les personnes de nationalité étrangère votent moins que les personnes suisses. Lors des élections communales de 2020 dans le canton de Genève, 21% des personnes de nationalité étrangère qui avaient le droit de vote y ont participé, contre 36,8% des personnes suisses. Une différence existe aussi entre personnes jeunes et plus âgées. Lors des mêmes élections de 2020, ce sont 23,9% des personnes âgées de 18 ou 19 ans qui ont exercé leur droit de vote, contre 44,4% des 65-69 ans, par exemple.

Compte tenu de cette situation, l'Etat de Genève lance la campagne "La première fois, ça s'oublie pas" dans le cadre des élections générales dans les communes genevoises. La campagne insiste sur l'aspect mémorable du premier vote pour encourager les personnes concernées à se rendre aux urnes et à renouveler cet exercice lors de chaque vote.

"Nous avons fait le choix de nous focaliser cette année sur l'étape cruciale de l'acquisition du droit de vote pour en faire un moteur vers l'action", observe Michèle Righetti-El Zayadi, chancelière d'Etat. "Au regard des disparités de participation entre les jeunes et les seniors, ainsi qu'entre les citoyens suisses et les résidents vivant depuis huit ans au moins sur le territoire cantonal, il est essentiel de rappeler que chaque voix compte et a son importance. C'est pourquoi nous engageons activement les nouvelles citoyennes et nouveaux citoyens à voter pour la première fois, une expérience marquante, en leur montrant concrètement que leur vote fait la différence", complète Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la cohésion sociale (DCS).

Cette campagne d'information s'articule autour de plusieurs moments forts. Un courrier postal vient d'être envoyé aux près de 3000 personnes concernées, signé par le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz et la chancelière d'Etat Michèle Righetti-El Zayadi. Il est accompagné d'un dépliant explicatif sur la participation à ces élections. Un site web dédié rassemble les informations utiles sur les élections et sur l'importance d'y participer. Une campagne dans l'espace public et un dispositif digital seront déployés courant février et mars. Les personnes s'étant inscrites préalablement à un concours dans le cadre de la campagne (via le QR code disponible sur le dépliant) - et ayant consenti à la réception de messages textes - recevront

des SMS à différents moments clés, afin de les inviter à participer au scrutin.

Pour toute information complémentaire aux médias:

- *DCS: M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, en contactant M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de communication, T. 022 546 67 68.*
- *Chancellerie d'Etat: service communication et information, T. 022 327 90 90.*